
Conférence du désarmement

26 mars 2009

Français

Compte rendu définitif de la mille cent trente-quatrième séance plénière

Tenue au Palais des Nations, à Genève, le jeudi 26 mars 2009, à 10 h 10

Président: M. Idris Jazaïry (Algérie)

Le Président: Je déclare ouverte la 1134^e séance plénière de la Conférence du désarmement.

Avant de passer la parole aux orateurs qui se sont inscrits pour aujourd'hui, je voudrais, au nom de la Conférence et en mon nom personnel, saisir cette occasion pour faire nos adieux à notre honorable collègue, S. E. l'Ambassadeur Petko Draganov, qui, comme vous le savez, a été désigné récemment Secrétaire général adjoint de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement. Nous sommes tous reconnaissants à l'Ambassadeur Draganov qui n'a pas hésité à exercer deux fois les fonctions de représentant permanent à Genève, la première fois entre 1998 et 2000 et la deuxième de 2005 jusqu'à maintenant. Pendant son séjour à Genève, l'Ambassadeur Draganov a représenté son pays avec distinction et a agi efficacement dans des domaines du désarmement et de la non-prolifération. Il a ainsi occupé à ce titre de multiples fonctions y compris celles de président de la Conférence et de coordonnateur spécial. Nous lui sommes tout particulièrement reconnaissant d'avoir accepté les fonctions de coordonnateur pour le point 5 de l'ordre du jour pendant la session de 2009, fonctions qu'il a exercées avec la sagesse et le professionnalisme que nous lui connaissons de longue date. Au nom de la Conférence du désarmement et en mon nom personnel, je voudrais souhaiter à notre collègue et à sa famille tous nos vœux de succès dans ses nouvelles fonctions.

Les représentants suivants sont inscrits sur la liste des orateurs d'aujourd'hui: l'Ambassadeur de Suisse, M. Jürg Streuli, l'Ambassadeur de Bulgarie, M. Petko Draganov, et l'Ambassadeur du Canada, M. Marius Grinius. Si d'autres délégations souhaitent prendre la parole à cette occasion, je leur saurais gré de bien vouloir en informer le secrétariat. En attendant je voudrais donner la parole à l'Ambassadeur Streuli.

M. Streuli (Suisse): Comme c'est la première fois que je prends la parole sous votre présidence, je tiens tout d'abord à vous féliciter de votre nomination à l'une des présidences de 2009 et remercier vos prédécesseurs du Viet Nam et du Zimbabwe pour les efforts considérables qu'ils ont déployés. Je peux également assurer le Groupe des six Présidents, dont vous-même, Monsieur le Président, du soutien plein et entier de ma délégation.

Je voudrais également remercier votre Ministre des affaires étrangères pour l'excellent discours qu'il a prononcé ici-même le 17 mars. Le moment de son intervention et plus généralement le moment où se situe votre présidence sont très significatifs et très importants. La Suisse soutient vos efforts afin que cette Conférence s'achemine vers une étape décisive.

C'est en tant que Président de la Conférence des États parties à la Convention d'Ottawa sur l'interdiction des mines antipersonnel que je m'adresse à vous et je suis particulièrement heureux que ce soit dans le cadre de la présidence algérienne, l'Algérie se montrant très engagée et très active dans la mise en application de cette convention. La Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction est entrée en vigueur le 1^{er} mars 1999.

Il y a juste trois semaines, le 1^{er} mars dernier, les 156 États parties à la Convention ont célébré le dixième anniversaire de son entrée en vigueur. La semaine prochaine, le 4 avril, sera la Journée internationale pour la sensibilisation aux mines et l'assistance à la lutte antimines. Ces deux événements sont pour nous une occasion de faire le point et de voir où en est la réalisation de notre promesse d'un monde sans mines.

Au cours des dix dernières années écoulées, la Convention a contribué à libérer le monde des souffrances que causent les mines antipersonnel. Des progrès considérables et quantifiables ont été réalisés dans les domaines de la destruction des stocks, du déminage et de l'assistance aux victimes: les États parties ont détruit plus de 41 millions de mines antipersonnel qui étaient stockées. Ils ont beaucoup progressé dans le sens d'une garantie contre tout nouvel emploi de ce type d'armement; de vastes zones ont été déminées et rendues aux populations; le nombre annuel des victimes des bombes est tombé de 20 000 en 1997 à 6 000 en 2007; un remarquable processus d'apprentissage a été engagé dans le

domaine de l'assistance aux victimes. Il est largement reconnu aujourd'hui que l'assistance aux victimes ne se réduit pas à une aide d'urgence. Elle doit être un processus ouvert rejetant toute discrimination contre les victimes et comprenant leur réinsertion socioéconomique.

Grâce à l'extraordinaire appui qu'elles ont trouvé auprès de la société civile, les parties à la Convention ont accompli de remarquables progrès. Il nous reste cependant encore beaucoup à faire si nous voulons tenir la promesse que nous avons faite de mettre un terme aux souffrances que causent ces armes qui frappent sans discrimination.

L'un des défis actuels est le déminage. Un certain nombre d'États n'ont pas achevé de déminer l'ensemble de leur territoire dans le délai de dix ans qui leur était imparti aux termes de la Convention. Dans certaines régions du monde, le déminage pourrait même prendre plus de temps que prévu et, en novembre dernier, nous avons constaté que des demandes de prolongation justifiées étaient au programme de la réunion des Hautes Parties contractantes.

La destruction des stocks est un autre défi qu'il nous faut relever. Le respect des délais fixés par la Convention pour la destruction des stocks demeure impératif et, pour atteindre les objectifs ambitieux de la Convention, il faudra que les États infestés de mines et les États donateurs conjuguent leurs efforts, à l'instar de ce qui s'est passé pour le déminage.

Un troisième défi nous attend, celui de l'universalisation. À ce jour, 156 pays ont adhéré à la Convention et 39 pays n'ont pas encore signé cet instrument. Travailler à l'universalisation de la Convention demeure une priorité pour tous les États et notamment aussi pour la présidence.

L'adoption de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel marque un tournant dans l'attitude de la communauté internationale face à la sécurité des personnes et au contrôle des armes. Les gouvernements ont œuvré main dans la main avec la société civile, loin des enceintes internationales, et sont finalement convenus d'interdire toute une catégorie d'armes.

La Convention est parvenue à promouvoir des normes mondiales. L'emploi des mines antipersonnel est aujourd'hui stigmatisé. La majorité des États, même ceux qui sont restés en dehors de la Convention, ont arrêté la production.

Le traité sur l'interdiction des mines antipersonnel a effectivement fait la preuve que son autorité morale dépasse le cadre de la Convention. De nombreux États, qui préfèrent encore ne pas adhérer à la Convention, partagent la conviction humanitaire que personne ne devrait vivre sous la menace de ces armes «inhumaines» et frappant sans discrimination que sont les mines antipersonnel.

2009 est l'année de la deuxième Conférence d'examen et du Sommet de Cartagena pour un monde sans mines. Du 30 novembre au 4 décembre 2009, la Colombie accueillera à Cartagena le Sommet qui sera présidé par la Norvège. Ce Sommet est un jalon important dans le parcours de la Convention. Nous examinerons les cinq années écoulées et nous vérifierons si la lutte contre les mines et la Convention gardent leur utilité pour l'avenir.

Pour conclure, j'aimerais formuler trois vœux. Je souhaite que la Première Commission de l'Assemblée générale des Nations Unies qui se réunira en octobre enregistre des résultats encore meilleurs que ceux de l'année passée quand viendra le moment de voter sur la résolution relative à l'application de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel. Mon rêve et mon objectif seraient de parvenir à un consensus. Un vote favorable des gouvernements prouverait qu'ils acceptent les principes moraux et les objectifs humanitaires de la Convention. Deuxièmement, je souhaite que les pays non parties s'engagent dans la voie menant vers Cartagena et qu'ils assistent au Sommet de Cartagena en tant qu'observateurs.

Troisièmement, mon dernier souhait est que de nouveaux pays signent et ratifient la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel. Ce serait un signal fort envoyé au Sommet de Cartagena et il prouverait que nous nous rapprochons de l'universalisme et donc de notre but final qui demeure un monde sans mines.

Le Président: Je remercie l'Ambassadeur de Suisse pour sa déclaration. Je voudrais en particulier lui adresser mes remerciements pour le soutien qu'il a adressé aux membres de l'équipe des six Présidents de cette année, à moi-même en particulier. Pour mériter, Monsieur l'Ambassadeur, vos félicitations, il ne suffit pas que nous occupions ce poste en application de la règle de l'ordre alphabétique, il faut aussi que nous atteignons notre objectif qui est d'être le catalyseur collégial d'un consensus sur le programme de travail cette année. Merci aussi, Monsieur l'Ambassadeur, pour votre appréciation positive du discours que le Ministre algérien des affaires étrangères a prononcé le 17 mars devant la Conférence du désarmement et pour votre estimation positive de la contribution que l'Algérie apporte à la mise en œuvre de la Convention d'Ottawa. Enfin, à titre de Représentant permanent de l'Algérie, je m'associe tout à fait aux trois vœux que vous avez exprimés dans la conclusion de votre déclaration. Je voudrais maintenant donner la parole à M. Petko Draganov, Ambassadeur de Bulgarie.

M. Draganov (Bulgarie): Merci Monsieur le Président. Merci pour vos aimables propos qui m'ont beaucoup touché.

(L'orateur poursuit en anglais)

Monsieur le Président, puisque c'est la première fois que je fais une déclaration sous votre présidence, permettez-moi de vous féliciter d'avoir pris le gouvernail de la Conférence du désarmement. Je ne doute pas que les pays membres bénéficieront grandement de vos compétences de négociateur et de votre autorité diplomatique éprouvée. Soyez assuré du soutien constant de ma délégation et sachez que nous apprécions le travail accompli par vous-même et par les autres membres de la plate-forme présidentielle. Alors que mon mandat touche à sa fin, je tiens à exprimer ma sincère gratitude à tous les collègues pour les conseils, la coopération et la bonne volonté dont j'ai été entouré dans mon travail. Je remercie tout particulièrement le gardien de nos travaux, je veux parler du Secrétaire général de la Conférence du désarmement, M. Sergei Ordzhonikidze, et de son équipe. Je tiens à féliciter tous les membres du secrétariat pour leur énergie et leurs compétences. Enfin et surtout, je tiens à remercier les interprètes pour leur savoir-faire et leur patience.

Les discours d'adieu à la Conférence sont normalement une bonne occasion de faire le bilan de la participation et de l'évolution des positions d'un pays, et aussi de faire le bilan des réalisations d'une personnalité. Dans mon cas, ces deux démarches ne devraient pas poser de problèmes. Mon pays a toujours fait entendre sa voix à la Conférence, car il a toujours appuyé les grandes initiatives entreprises pour nous faire sortir de l'impasse. Sans conditions préalables, la Bulgarie s'est attachée à remettre la Conférence sur le chemin de la reprise de son travail de fond. Pour ce qui est de ce que j'ai pu accomplir, la réponse est simple également: pas autant que cela au regard des objectifs qui étaient les nôtres. Néanmoins, j'ai eu le privilège de pouvoir contribuer à nos efforts en facilitant et coordonnant les consultations officieuses au nom des Présidents de la Conférence. Permettez-moi de dire, pour mémoire, combien je suis reconnaissant et honoré par la confiance et l'esprit de coopération positif que toutes les délégations ici présentes m'ont manifestés, et aussi de rappeler que nos entreprises conjointes de ces trois dernières années ont été une source d'encouragement et un signe d'espoir d'un avenir meilleur, malgré un contexte politique difficile. Les faits sont assez clairs et parlent d'eux-mêmes: selon les estimations disponibles, les dépenses militaires dans le monde augmentent constamment, à un rythme supérieur à la croissance économique, et elles s'établissent aujourd'hui à quelque 1 300 milliards de dollars É.-U. par an. Si 10 % des dépenses militaires mondiales étaient épargnées chaque année, les objectifs du Millénaire pour le développement auxquels nous sommes tous, semble-t-il, très attachés seraient intégralement financés. Il n'est un secret

pour personne que les problèmes fondamentaux auxquels nous devons faire face ne peuvent être résolus ici, car ils sont de nature politique et concernent les interactions complexes entre nos conceptions et perceptions individuelles de notre sécurité nationale et de la sécurité du monde. Quelles que soient notre inventivité et notre imagination dans la quête d'un programme de travail parfaitement équilibré, nous ne sommes en aucun cas ceux qui prennent les grandes décisions.

Selon toute probabilité, c'est aujourd'hui la dernière fois que je fais une déclaration à la Conférence du désarmement. Je dis «selon toute probabilité», car, comme vous l'avez dit vous-même, c'est en fait ma deuxième déclaration d'adieux ici. Dans le même ordre d'idées, permettez-moi de citer ma première déclaration d'adieux, celle de 2001:

«Lorsque je repense au passé, je me souviens de ma première apparition dans cette salle solennelle et de la première déclaration que j'ai faite ici même. C'était précisément le jour où la Conférence avait pris, au terme de très longues négociations, la décision de créer un comité spécial sur la question d'un traité visant l'arrêt de la production de matières fissiles. Je m'en souviens très bien. Les délégations étaient pleinement satisfaites. Les collègues sont venus vers moi et m'ont remercié d'avoir porté chance à la Conférence du désarmement.

Je me demande si je lui ai vraiment porté chance. Peut-être parce que j'étais encore nouveau à la Conférence, je n'ai pas bien compris pourquoi on accordait une telle importance à cette décision, ce jour-là. J'imaginai le moment intense que nous vivrions lorsque la Conférence entamerait véritablement des négociations sur l'accord envisagé. Mais, je l'ai dit, c'était il y a longtemps et j'étais encore un novice. Je connais mieux la réalité aujourd'hui.

...

Mais ces trois années m'ont paru si courtes. Aujourd'hui encore, je participe à des consultations intenses orientées vers un accord sur l'ouverture éventuelle de négociations de fond. Tout cela semble bien frustrant et l'est effectivement assez souvent.

Pourtant, je n'ai pas le sentiment d'avoir perdu mon temps ici. Au contraire, cette expérience m'a véritablement enrichi. J'ai pu constater tout le dur travail requis pour assurer la limitation des armements, la paix et la sécurité à l'échelon international. Je me suis fait de nombreux amis et j'ai encore beaucoup de travail à finir. C'est pourquoi je reviendrai.»

Être optimistes fait partie de notre cahier des charges. J'espère par conséquent que la crise économique qui nous touche aujourd'hui sera pour nous l'occasion de réfléchir franchement à la façon d'éviter que ne se reproduise la situation qui a fait suite à la grande dépression, et je crois que je n'aurai plus besoin de revenir dans dix ans pour porter chance à la Conférence une troisième fois. J'ai observé une volonté croissante de parvenir à un compromis, et j'ai vu qu'une percée était tout à fait possible, compte tenu de nos intérêts et objectifs communs. Je suis à présent convaincu que, dans un avenir relativement proche, la Conférence du désarmement pourra reprendre un travail de fond, et j'ai hâte d'en entendre davantage sur votre succès imminent.

Merci, Monsieur le Président, et bonne chance à vous tous, mes chers collègues.

Le Président (*parle en anglais*): Je remercie l'Ambassadeur de la Bulgarie de sa déclaration, de son optimisme et de la façon dont il a parlé de la crise actuelle. J'ai entendu dire qu'en chinois, le mot «crise» était rendu par l'idée de défi et de possibilité. L'Ambassadeur confirme qu'il en est bien ainsi, donc vous avez bel et bien une vision chinoise de la crise, Monsieur l'Ambassadeur. Nous vous en félicitons. Vous avez également exprimé des préoccupations quant aux dépenses militaires, qui progressent plus rapidement que la croissance économique mondiale. Peut-être, donc, qu'à l'heure où la

croissance économique s'est inversée, les dépenses militaires diminueront plus rapidement que la croissance économique, ce qui nous permettra de dire qu'à toutes choses malheur est bon.

J'ai maintenant le plaisir de donner la parole au représentant du Canada, l'Ambassadeur Grinius.

M. Grinius (Canada): Comme c'est la première fois que le Canada prend la parole sous la présidence de l'Algérie, soyez assuré que le Canada apportera son plein soutien à votre travail et à celui des autres membres de l'équipe des six Présidents.

En novembre 2000, le Canada a appuyé une conférence de l'UNIDIR et un rapport intitulé «Briser l'impasse de la Conférence du désarmement». Ces efforts ont été déployés il y a près de neuf ans et bien que beaucoup d'encre ait coulé depuis, il y avait, de toute évidence, plus de travail à faire sur ce dossier. Cette année, dans le même esprit que l'Ambassadeur Draganov, notre délégation s'est inspirée de ce qu'ont dit divers collègues présents dans cette salle afin de parrainer une variation sur le même thème, auprès de l'UNIDIR encore une fois. L'objectif consisterait à procéder à une réflexion et à identifier des options qui permettraient une reprise du travail de la Conférence. À cette fin, l'UNIDIR a présidé une série de rencontres informelles, tenues le mois dernier selon la règle de Chatham House, avec un groupe hétérogène de personnes représentant à la Conférence du désarmement des pays de diverses régions du monde ainsi qu'avec des représentants de la société civile.

Je suis heureux de vous présenter aujourd'hui un document de travail de 12 pages intitulé «Pour un retour au travail de fond à la Conférence du désarmement: matière à penser». En procédant à une distribution préliminaire de copies de ce document aujourd'hui à la fin de la première partie de notre session, nous souhaitons offrir aux délégations l'occasion de réfléchir sur la question durant la pause printanière.

J'aimerais remercier tous ceux qui ont participé aux rencontres et l'UNIDIR bien sûr pour ce travail. Avec ce document, nous ne prétendons pas offrir une solution unique à la Conférence. Nous espérons plutôt qu'il contribuera à une amélioration de la compréhension et du dialogue parmi les membres de la Conférence et aidera également celle-ci à trouver la voie menant vers une sortie progressive et positive de l'impasse actuelle et un retour au travail de fond.

À la fin de la séance plénière d'aujourd'hui, le secrétariat va faire distribuer la version originale anglaise du document et la version française officieuse, en attendant sa distribution à titre de document officiel de la Conférence par le secrétariat au moment opportun.

(Parle en anglais)

Au cours des discussions tenues il y a quelques semaines sur le thème de la prévention d'une course aux armements dans l'espace, le Canada a évoqué un document de travail intitulé «Avantages de certains projets de mesures de transparence et de confiance et propositions de traités pour la sécurité spatiale». Nous voudrions saisir cette occasion de soumettre officiellement ce document à la Conférence du désarmement.

Il est affirmé dans ce document que des mesures de transparence et de confiance solides peuvent, en tant que telles, jouer un rôle important, et aussi constituer les éléments d'un possible futur traité. Il est par ailleurs indiqué que la Conférence du désarmement doit envisager des garanties de sécurité, telles qu'une déclaration de principes juridiques, un code de conduite, ou encore un traité, qui viseraient: a) à interdire le déploiement d'armes dans l'espace; b) à interdire l'expérimentation ou l'emploi d'armes contre des satellites dans le but de les endommager ou de les détruire; et c) à interdire l'emploi ou l'expérimentation des satellites eux-mêmes comme armes. Dans un premier temps, un accord sur des garanties de sécurité solides pourrait contribuer à poser les bases et les premiers jalons d'une future protection juridique.

Nous espérons que ce document contribuera au débat et aux discussions sur la façon dont la Conférence pourra prochainement répondre aux difficultés posées par la sécurité de l'espace dans le contexte d'un programme de travail.

Le secrétariat distribuera ce document de travail en anglais et en français après la présente séance plénière, en attendant sa distribution en tant que document officiel de la Conférence du désarmement.

Le Président (*parle en anglais*): Je remercie l'Ambassadeur du Canada des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence, et aussi de sa déclaration.

D'autres délégations souhaitent-elles prendre la parole à ce stade? Cela ne semble pas être le cas.

Il semble que nos discussions officielles soient terminées pour aujourd'hui. Cette séance plénière sera immédiatement suivie d'une séance officieuse, qui ne sera ouverte qu'aux États membres et observateurs. La prochaine séance plénière officielle de la Conférence aura lieu le mardi 19 mai, à 10 heures, dans cette salle.

Je lève à présent la séance, pour pouvoir ouvrir une séance officieuse.

La séance est levée à 10 h 40.